



Conseil d'école

Mardi 18 novembre 2025

PROCES-VERBAL

Rappel de l'ordre du jour :

- Présentation des membres du Conseil d'Ecole
- Vote du procès-verbal du Conseil d'Ecole du 17 juin 2025 (doc joint à l'invitation)
- Vote du règlement du Conseil d'Ecole (doc joint à l'invitation)
- Classes et effectifs 2025-2026
- Vote du règlement intérieur de l'école (doc joint à l'invitation)
- Sécurité
- Projet d'école et actions associées
- Réhabilitation de l'école & développement numérique

Les questions complémentaires communiquées sont intégrées à l'ordre du jour.

1. Présentation des membres

Cette année, faute de candidature, les élections n'ont pas eu lieu. Une liste de volontaires a donc été désignée pour représenter les parents aux divers conseils d'école.

Représentants de parents	Mairie	IENT / DDEN	Equipe enseignante
Mme Amandine JENANE Mme Mélanie GUESDON Mme Estelle HUCTEAU Mme Elise LUGNIER Mme Julie CROIZILLE Mme Pauline MAINDRON M. François LUGNIER (exc) Mme Sophie GABORIEAU (exc) Mme Claudia BOUHIER (exc) M. Victorien BITAUDEAU	M. Patrice BOUANCHEAU (exc) M. Benoit CHAUVET Mme Céline COSCHIERI Mme Marylène Gaigner	 M. Lionel MARCHAND (exc) Mme Suzanne BARSİ (exc)	Mme Carine DEFONTAINE Mme Tatiana FORTIN (exc) Mme Gwennola ROUX DE REILHAC Mme Fabienne GARDETTE Mme Stéphanie GUILLET Mme Corinne LAMBERT M. Steeve CHALON Mme Sophie MERLET Mme Clémence L'HERMINE Mme Sophie GOUIN Mme Gaëlle BAUDE M. Julien BOUILLAUT

2. Vote du procès-verbal du Conseil d'Ecole du 17 juin 2025

Le procès-verbal du conseil d'école du 17 juin 2025 est accepté à l'unanimité.

3. Vote du règlement du Conseil d'Ecole

Le règlement du Conseil d'Ecole est voté à l'unanimité.

4. Classes & effectifs 2024-2025

Années	Nombre d'élèves (+ ULIS)	Nombre de classes
2015 - 2016	209 + 12 = 221	9
2016 - 2017	204 + 13 = 217	9
2017 - 2018	212 + 12 = 224	9
2018 – 2019	219 + 12 = 231	9
2019 – 2020	231 + 12 = 243	10
2020 – 2021	239 + 11 = 250	10
2021 – 2022	234 + 12 = 246	11
2022 – 2023	239 + 12 = 251	10
2023-2024	206 + 12 = 218	10
2024-2025	186 + 12 = 198	9
2025-2026	167 + 9 = 176	9
Prévisions 26-27	174 + 10 = 184	

Effectifs de l'école maternelle Françoise Dolto :

TPS	PS	MS	GS
5	27	30	46

Classe	CP	CE1	CE2	CM1	CM2	ULIS	TOTAL
CP	18						18
CP-CE1	11	10					21
CE1		22				dont 1	22
CE2			22				22
CE2-CM1			17	6		dont 1	23
CM1				22		dont 3	22
CM1-CM2				8	15	dont 2	23
CM2					25	dont 2	25
TOTAL	29	32	39	36	40		176

5. Vote du règlement intérieur de l'école

Le règlement intérieur de l'école est amendé et voté à l'unanimité.

6. Sécurité

Le PPMS unifié a été mis à jour. 3 exercices ont d'ores et déjà été réalisés :

- Exercice-incendie du 09-09-25
- Exercice PPMS risques majeurs 10-10-25
- Exercice PPMS attentat-intrusion du 04-11-25

Il restera 3 exercices : 2 exercices-incendie et 1 exercice PPMS attentat-intrusion (avec intervention d'un personnage rigolo).

Une balise My Keeper a été implantée dans le restaurant scolaire qui a un accès sur l'extérieur rue de Saumur. Il est demandé au personnel de la périscolaire d'implanter la borne de manière visible pour assurer le déclenchement par n'importe quel utilisateur.

7. Projet d'école et actions à venir

➤ [OEPRE \(Ouvrir l'Ecole aux Parents pour la Réussite des Enfants\) – cours de français](#)

Le dispositif mené par Agnès FAIT est reconduit cette année au lycée Jean Monnet, tous les mardis de 9h30 à 11h30. 14 mamans sont inscrites : Dolto (2) – Prévert (5) - La Métairie (3) – Jean Rostand (2). Il reste des places disponibles.

Les pays d'origine : Angola, Russie, Mongolie, Sahara Occidental, Roumanie, Mauritanie, Maroc, Algérie, Chine, Albanie, Tchétchénie. L'association AMI des Herbiers apporte toujours son aide pour conduire les mamans au lycée, mais la plupart deviennent autonomes pour les transports. Mme FAIT reste ouverte pour des actions ponctuelles de collaboration entre les écoles et l'atelier. Elle peut également venir se présenter à l'accueil à l'école un matin pour que les familles la repèrent.

➤ **Projet d'école 2022 - 2026**

Pour rappel, les 3 axes sont :

- Améliorer le climat scolaire
- Développer les projets collectifs et fédérateurs
- Développer le langage oral

Validation de l'avenant au projet d'école concernant les APC. L'école sera en évaluation en 2026/2027 puis en rédaction d'un nouveau projet d'école l'année suivante.

➤ **Projet « L'ENTREE DES ARTISTES »**

Ce temps fort, qui s'empare des axes 2 et 3 de notre projet d'école, s'inscrit dans le cadre du PEDT (Projet Educatif De Territoire). Il a pour thématique l'ouverture culturelle par **la lecture, l'écriture, la musique ou toute autre forme d'expression**.

Il est à destination de tous les élèves du **CP au CM2** (soit 8 classes). Les élèves des dispositifs ULIS participeront évidemment à cette action.

Cette année, nous accueillerons **Olivier DUPIN, auteur jeunesse, du lundi 9 au jeudi 12 février 2026**. Une séance de dédicace à destination des familles de l'école clôturera probablement l'évènement.

L'année dernière, la subvention accordée par le Rectorat avait beaucoup diminué (de 1020 € à 350 €). Cette année, l'école ne recevra aucune subvention ce que nous pouvons regretter. Nous remercions la municipalité et l'Amicale pour leur soutien financier (environ 2500 €) et plus particulièrement Céline COSCHIERI & Valérie BOSSARD pour leur implication dans ce projet fédérateur.

➤ **EPS avec Laurent TELLIER**

Les classes de cycle 2 profiteront de 2 cycles d'EPS (8 séances) et les classes de cycle 3 de 3 cycles d'EPS.

CP, CP-CE1, CE1	CE2	CE2-CM1, CM1, CM, CM2
Volley	Volley	Gym
Lutte	Badminton	Badminton
		Tchouck Ball

➤ **Cross**

Le cross, organisé par les écoles herbretaises, s'est déroulé le vendredi 17 octobre au Bois du Landreau. Plus de 500 élèves (issus des Herbiers, de St Prouant et d'Evrunes) se sont affrontés sur des parcours allant de 600 m pour les GS à 1200 m pour les CM2. Nous tenons à remercions l'ensemble des bénévoles pour leur aide précieuse et la municipalité pour le prêt de matériel (ganivelles, podium, oriflammes...)

➤ **Education musicale avec Cyril SEURIN**

Le projet est lancé pour toutes les classes à raison d'une intervention tous les 15 jours. A noter que la représentation finale aura lieu le 26 mai 2026 au théâtre Pierre Barouh.

➤ **Prévention routière avec Florence LETOURMY**

Comme chaque année, diverses sessions seront proposées aux élèves sur les thèmes :

- être passager d'un véhicule
- être passager d'un car
- être piéton
- exercer ses aptitudes de cycliste sur un parcours de maniabilité
- réaliser une sortie cycliste (cycle 3)

Il est également rappelé que les classes de cycle 3 auront besoin d'accompagnateurs agréés pour les prochaines sorties cyclistes.

- 11 mai, 12 mai, 21 mai, 29 mai : un mot sera envoyé en période 2.

- **Service civique** : Notre projet n'a pas été retenu cette année.

- **CME et passeport du civisme** : ces 2 dispositifs se poursuivent pour les CM1/CM2.

➤ **Natation**

De septembre à décembre	De décembre à mars
CM & CM2	CE1 & CE2
CE2/CM1 & CM1	CP & CP/CE1

Chaque classe bénéficiera de 10 séances à raison de 2 par semaine sur 5 semaines. L'équipe enseignante remercie les parents accompagnateurs de cette année.

➤ Interventions culturelles

Toutes les classes bénéficieront d'un spectacle ou d'un parcours financé par la Communauté de Communes. Nous devons questionner les services communautaires pour la programmation des interventions liées au développement durable : Plastivore, Usine Piquante, Cicadelle...

➤ Classe découverte des CM2

Le projet est reconduit du 17 au 20 mars 2026 à Noirmoutier. Une première réunion spécifique sera proposée par les enseignants de CM2 courant décembre. Le budget total est, pour le moment, d'environ 11 000 €. Les participations de la municipalité (30 € / élève), de l'Amicale (90 € / élève) et les actions spécifiques (vente de pizzas ? Appel aux dons via la Trousse à Projets...) permettront de réduire le coût pour les familles.

➤ Aide aux leçons

Le dispositif est relancé tous les soirs de la semaine pour 2 groupes (lundi / jeudi et mardi / vendredi). La communauté éducative remercie les bénévoles et la municipalité pour la mise en place de ce dispositif qui accueillera 16 élèves.

➤ Le Pion Sentinelle

M. Chalon relance cette année le club d'échecs sur le temps méridien (2 fois / semaine). Un atelier est également proposé en CM-CM2.

8. Réhabilitation de l'école & développement numérique

- Informatique :

Une 2^{ème} classe mobile était prévue pour 2025. Où en sommes-nous de ce projet ?

Réponse de la mairie : Décalage au budget 2026 voire 2027

- Restauration scolaire :

Les travaux se poursuivront toute l'année scolaire : les nouveaux bâtiments devraient être investis en septembre 2026. Les services techniques ont été sollicités le 7 novembre mais pas de réponse pour le moment : l'avancée des travaux extérieurs permettra-t-elle de dégager le 2^{ème} terrain de sport prochainement ? Une réunion sur site est demandée par les parents pour début 2026...

Réponse de la mairie : La zone du plateau de sport pourrait être prochainement réduite. Une réunion sera effectivement programmée.

- Téléphonie :

Le nouveau système a été mis en place par la DSI durant les vacances de La Toussaint. Deux combinés sont désormais disponibles (bureau de direction et bâtiment principal) et utilisables en tout point de l'école.

- Reverdissement de la cour :

- Du mobilier naturel a été préparé et installé durant les vacances de La Toussaint.
- Certaines plantations sont programmées pour la période.
- La mairie est en contact avec le propriétaire pour l'achat du terrain jouxtant la cour d'école.

- Sonnerie (rappel du CDE de juin 2025) : Les élèves ont fait remonter ce besoin depuis plusieurs mois : serait-il envisageable de remplacer la traditionnelle sonnerie par un carillon programmable, à l'instar du collège ? Un devis était en cours du côté de la mairie : qu'en est-il ?

Réponse de la mairie : La 1^{ère} entreprise contactée annonce un budget de 12000 €. D'autres devis doivent être sollicités.

Question des représentants de parents :

Nous aimerions évoquer la question du ton avec lequel les élèves échangent entre eux. Nous sommes plusieurs parents à trouver que les élèves communiquent parfois (souvent) de manière agressive entre eux, sans même peut-être avoir conscience de l'agressivité de leur ton. Dans un premier temps, cela pourrait se faire sous forme de discussion ouverte avec le personnel de l'école pour récolter les avis de chacun et voir si certains partagent notre ressenti. Puis, si c'est le cas, voir dans un second temps si cela pourrait faire l'objet ou non d'une discussion ou sensibilisation au sein de l'école ?

Les échanges permettent d'évoquer les sources d'agitation des élèves : accès aux réseaux sociaux, à des contenus médiatiques non adaptés (audio et/ou vidéo), à une certaine perte de repère....

Cela permet évoquer également les pratiques pédagogiques de l'école : conseils de classe, conseils des élèves, utilisation des messages clairs, intervention des médiateurs et leur possible extension aux années précédentes (CM1, CE2...) mais aussi au collège (en lien avec le Conseil Ecoles-collège). Même si l'Ecole a cœur de favoriser le vivre ensemble, elle ne peut pas agir sur tous les pans de la société...

Fin de séance à 19h40

Les secrétaires de séance

Mme LUGNIER & M. CHALON

Ecole publique Jacques Prévert
6 place du Champ de Foire
85500 Les Herbiers
02 51 91 03 35
e.0251910335@ac-nantes.fr

